



# NOTICE D'UTILISATION

SOL SPORTIF : GAZON SYNTHETIQUE sable et granulats caoutchouc

**1. INTERDICTION D'UTILISER LE JOUG ET LES POIDS ASSOCIÉS**

**2. CHAUSSURES CONSEILLÉES**

Chaussures à crampons ou à barrettes ou moulés.

Interdiction des chaussures vissées à crampons en aluminium

Interdiction de chaussures à pointes (type athlétisme)

**3. INTERDICTION DE FUMER**

et d'utiliser toutes sources de chaleur (feu, chalumeau, pyrotechnie)

**4. INTERDICTION FORMELLE D'INSTALLATIONS PROVISOIRES**

Sur le terrain (podium, piste de danse, etc .) au risque de suspendre les garanties sur le revêtement et les infrastructures.

**5. INTERDICTION DE TOUS VEHICULES**

Vélos ou motos ou tous matériels motorisés, sauf matériel d'entretien (entre 500 et 800 kg, pneus basse pression).

**6. INTERDICTION DE RÉALISER DES MARQUAGES PROVISOIRES**

A l'aide de plâtre ou peinture.

**7. INTERDICTION DES LANCERS DE L'ATHLETISME**

(Javelot, disque, marteau, poids).

**8. ÉVITER LA POLLUTION DE SURFACE DU GAZON SYNTHÉTIQUE**

S'assurer du bon état de propreté de la périphérie pour éviter toutes pollutions du gazon (terre, feuilles et autres débris)

**9. Si anomalie** sur gazon (décollement par exemple) contacter l'entreprise responsable de l'entretien.

**10. INTERDICTION D'UTILISER LE TERRAIN EN CAS DE NEIGE**